



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lignes

Question orale n° 123

Texte de la question

M. Daniel Fasquelle attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les difficultés d'accès par le train à la région du Montreuillois. Il s'inquiète notamment au sujet de l'avenir de la ligne ferroviaire liant Saint-Pol-sur-Ternoise à Étaples-sur-Mer et lui demande de bien vouloir le rassurer. Enfin, il souhaiterait connaître le calendrier prévu pour l'électrification de la ligne ferroviaire entre les villes d'Amiens et de Rang-du-Fliers.

Texte de la réponse

DESSERTE FERROVIAIRE DU MONTREUILLOIS

M. le président. La parole est à M. Daniel Fasquelle, pour exposer sa question, n° 123, relative à la desserte ferroviaire du Montreuillois.

M. Daniel Fasquelle. Monsieur le ministre chargé des transports, ma question ne va pas vous surprendre puisque, dès le 18 mai, je vous écrivais sur ce sujet que vous connaissez bien : l'avenir de la ligne ferroviaire reliant Saint-Pol-sur-Ternoise, Étaples et Le Touquet.

Cette desserte est vitale pour tout le sud du Pas-de-Calais - l'arrondissement de Montreuil mais aussi le Saint-Polois -, un territoire rural sans transports collectifs et donc dépendant du train. Je me fais ici le porte-parole de très nombreux concitoyens, notamment des élèves et étudiants des établissements concernés. Outre les collèges et lycées, citons les maisons familiales et rurales de Marconne, Hucquelier et Campagne-lès-Boulonnais, dont les directeurs m'ont écrit, le lycée agricole de Rollancourt, le lycée hôtelier du Touquet. Citons encore l'Université du Littoral Côte d'Opale à Boulogne-sur-Mer qui accueille aussi des étudiants du sud du département venant en train à défaut d'autres moyens de locomotion et d'un budget suffisant pour louer une chambre à l'année dans les villes universitaires.

Cette desserte est vitale aussi pour les apprentis et les entreprises. Selon un sondage effectué par la chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Opale, cette ligne de chemin de fer est jugée essentielle par une entreprise sur trois et un salarié sur quatre, sans parler des demandeurs d'emploi, qui ont besoin de se déplacer pour retrouver un travail, et des malades qui utilisent le train pour aller se faire soigner.

Je n'ai pas besoin de vous convaincre mais je voulais quand même le rappeler parce qu'il s'agit d'un enjeu vital. Il est urgent de moderniser cette ligne qui n'a pas fait l'objet de travaux depuis quarante ans, qui compte cinquante-cinq passages à niveau et utilise des technologies très anciennes qui auraient davantage leur place dans un musée. Il est surtout urgent de rénover le ballast et les traverses, qui sont en si mauvais état que la vitesse a dû être considérablement réduite et que le service s'en trouve affecté. Si l'on ne fait rien, dans cinq ans, dans dix ans au plus, cette ligne sera fermée.

La mobilisation s'organise. Les pays du Ternois, des Sept Vallées, du Montreuillois et leurs élus locaux montrent qu'ils croient à ce dossier. Avec la communauté de communes Mer et terre d'Opale je porte un dossier de rénovation de la gare d'Étaples et du Touquet, avec bien évidemment les élus d'Étaples.

La région a été sensibilisée. Daniel Percheron et Alain Wacheux ont annoncé 17,5 millions d'euros

d'investissements mais cela ne suffira pas : il faut entre 35 et 50, voire 60 millions d'euros pour sauver cette ligne. Nous avons aussi besoin du soutien du ministre des transports, d'où ma question : dans quelle mesure pouvez-vous épauler les élus locaux et régionaux pour sauver cette ligne vitale pour notre territoire ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cuveillier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Monsieur le député, cher Daniel Fasquelle, merci de la confiance que vous témoignez à ce gouvernement pour répondre à ces difficultés fort anciennes, comme vous l'avez souligné vous-même, et qui montrent que certaines carences ont pénalisé le territoire.

Vous n'avez effectivement pas tardé à me saisir à propos des difficultés de cette ligne importante pour tout le Pas-de-Calais, de Saint-Pol sur Ternoise à Étaples-sur-Mer. Avec d'autres élus, tels Jean-Jacques Cottel et Jean-Claude Leroy, vous avez fait valoir que la modernisation était indispensable. Les investigations menées sur cette ligne extrêmement dégradée ont montré un niveau de corrosion avancé des traverses. Je ne vais pas énumérer les problèmes de peur d'inquiéter, mais l'abaissement du seuil de vitesse répondait à un réel besoin de sécurité sur les TER.

Face à l'urgence de la situation, la région Nord-Pas-de-Calais a décidé, dès fin 2011, de financer pour un montant de 200 000 euros les études préliminaires de modernisation de la ligne. J'ai immédiatement demandé à Réseau ferré de France d'engager rapidement des travaux de gros entretien avant de pouvoir purger les difficultés majeures. Ces premiers travaux ont été réalisés, ce qui a occasionné des coupures de trafic - pénalisantes mais indispensables - durant quelques semaines.

Ce n'est pas suffisant. La remise en état complète de la ligne, permettant de revenir à la vitesse de circulation de 100 kilomètres à l'heure, nécessite d'importants travaux complémentaires dont le montant est évalué à une trentaine de millions d'euros. La région est prête à s'engager et RFF suit ce dossier avec beaucoup d'intérêt. Puisque vous m'avez demandé d'être à vos côtés, je vous demande à mon tour de mobiliser tout le territoire parce que peu de lignes aussi sensibles en termes d'aménagement du territoire sont dans un état aussi dégradé.

Par ailleurs, j'ai à coeur d'activer l'électrification de la ligne Boulogne-Amiens-Paris et de ne pas nous en tenir aux délais annoncés. Il s'agit d'apporter des solutions plus rapides à cette zone ferroviaire trop longtemps oubliée, victime d'autres grands aménagements. Cela répond aux enjeux de cette majorité et du Président de la République lorsqu'il s'agit de répondre aux transports du quotidien.

M. le président. La parole est à M. Daniel Fasquelle.

M. Daniel Fasquelle. Merci, monsieur le ministre, de l'intérêt que vous portez à cette ligne. C'est un combat que je mène depuis plusieurs années et je continuerai à le faire avec tous les élus du territoire. Vous pouvez compter sur nous pour nous mobiliser, pour accompagner cette démarche, y compris en nous engageant dans la modernisation des différentes gares.

Je prends aussi bonne note de votre combat en faveur de l'électrification de la ligne Paris-Amiens-Boulogne, un projet essentiel. L'électrification de la dizaine de kilomètres manquante nous permettrait de gagner un temps précieux et d'améliorer le confort, ce que réclament les usagers.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Fasquelle](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 123

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2013](#), page 654

Réponse publiée au JO le : [30 janvier 2013](#), page 433

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 janvier 2013](#)